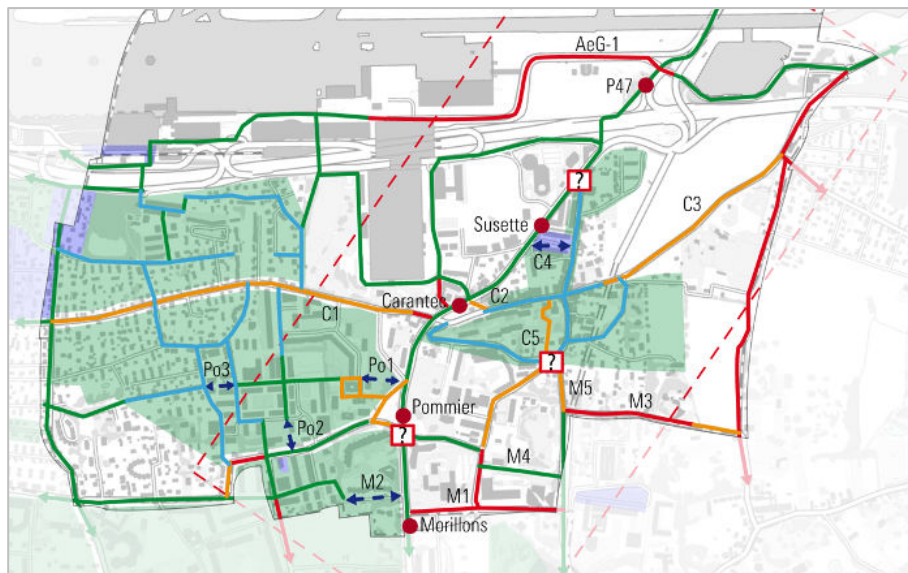


Une stratégie cyclable communale pour accompagner l'arrivée du tramway



Réseau cyclable structurant proposé et modalités de mise en oeuvre

Dans la perspective du prolongement du tramway de la place des Nations au Grand-Saconnex (TNGS), la Ville du Grand-Saconnex souhaite se doter d'un plan d'action cyclable visant à améliorer le réseau de cheminements et l'offre de parcage, et à accroître la part du vélo dans les déplacements.

Le prolongement du tramway et la mise en service de la nouvelle Route des Nations vont modifier en profondeur les réseaux de mobilité de la commune : l'ancienne pénétrante routière sera fermée au trafic automobile et réservée au tramway ainsi qu'à une piste cyclable bidirectionnelle. Par ailleurs, la densification urbaine est appelée à se poursuivre le long de cet axe (Grand Projet Grand-Saconnex). Enfin au nord, l'élargissement de l'autoroute s'accompagne d'une réorganisation des franchissements en relation avec le site aéroportuaire.

RR&A a été mandaté pour l'étude de la stratégie cyclable communale. Cette planification s'inscrit dans deux horizons temporels, celui de l'arrivée du tramway dans un premier temps, puis celui des grands projets d'urbanisation et du déploiement du Plan climat cantonal.

Le réseau cyclable structurant proposé met à profit l'évolution attendue des infrastructures sur le territoire communal. Les maillons à créer ou à équiper ont été mis en évidence. Pour la piste cyclable prévue le long de l'axe de tramway, une attention particulière a été portée aux traversées et aux liaisons transversales connectant les quartiers. L'analyse du stationnement vélo a permis de formuler des propositions de développement de l'offre en adéquation avec les perspectives d'évolution du trafic cycliste, avec entre autres, l'objectif de favoriser le rabattement des vélos sur les stations du tramway depuis les différents quartiers.

Les cartes et le plan d'action mettent à disposition de la commune, une feuille de route pour le déploiement de la stratégie cyclable au cours des 10 prochaines années.